

Ma petite ONG.

Article rédigé par , le 24 novembre 2016

[Source : Politique Magazine]

Nous nous étions déjà interrogés, à propos de la COP 21, sur le nombre de participants à cette « conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques » : les 196 parties au traité avaient de nombreux invités.

Il s'agissait des consciences éveillées du « ça chauffe » venues une dernière fois contempler la Ville Lumière avant l'extinction de la Tour Eiffel. Conformément à sa vocation universelle, la France avait affirmé (sans être contredite, comme disent les juristes) que le sommet de Paris était celui de la « dernière chance ». Devant un tel succès, on se demande pourquoi l'édition 2016 – la COP 22 – réunit encore 30 000 participants. Certes, le climat et l'ambiance de Marrakech ont une grande puissance d'attraction mais on imagine bien que les militants de l'avenir planétaire ne se laissent pas distraire de la sorte. L'explication est ailleurs. Sans doute dans les quelque 3 300 organisations non-gouvernementales inscrites aux travaux de la COP 22. Ce n'est pas rien... Et le nombre des ONG explique que l'on passe de plusieurs dizaines de délégations étatiques – soit quelques centaines de diplomates tout au plus – à 30 000 participants inscrits ! C'est que la création d'une ONG est des plus simple (au moins dans les pays qui respectent à peu près l'Etat de droit). Il suffit d'entrer « créer une ONG » sur un moteur de recherche et des dizaines de sites apparaissent, permettant de fonder une institution très présentable en deux coups de cuiller à pot (avec un nom sympa comportant *Green* et une petite légende du genre : *Since 2016 But Forever*). Nous nous en voudrions d'être en retard sur le sujet car d'autres destinations sympathiques ne manqueront pas d'être proposées pour veiller, dans les années qui viennent, à l'application de l'Accord de Paris. C'est pourquoi nous vous proposons ici une méthodologie rapide de création d'une ONG climato-respectable. Il suffit de répondre avec sincérité aux questions suivantes (le corrigé est fourni) :

a) Ai-je conscience des dérèglements du climat et de la responsabilité de l'homme ? (OUI)b) Fais-je confiance aux dirigeants étatiques pour régler le problème ? (NON)c) Suis-je prêt(e) à m'engager pour aider, au moins par ma réflexion, à la maîtrise du réchauffement global ? (OUI)d) Suis-je prêt(e) à des compromis sur les solutions à trouver ? (NON)e) Suis-je prêt(e) à donner mon temps (pas mon argent) pour faire triompher le bien ? (OUI)f) Vais-je rejoindre une structure existante, même si cela suppose d'en accepter les dirigeants actuels ? (NON)g) Suis-je disposé(e) à télécharger les statuts types d'une association, les signer, les déposer en préfecture et remplir les formulaires de demande de subventions ? (OUI)Si toutes les réponses sont conformes au corrigé, la voie de l'ONG s'impose. Et à la réception du premier virement de subvention (ou des billets d'avion pour une destination paradisiaque), retentira l'hymne du regretté Léonard Cohen : *Allelujah* !

Ph. Delelis